

Projected Order of Business

(subject to change without notice)

Thursday, December 16, 2021

10:00 a.m.

ROUTINE PROCEEDINGS:

Tabling of Documents
Introduction of Government Bills
Statements by Ministers
Presenting Reports from Interparliamentary Delegations
Presenting Reports from Committees
Introduction of Private Members' Bills
First Reading of Senate Public Bills

Motions
Presenting Petitions (*15 minutes maximum*)
Questions on the Order Paper

REQUESTS FOR EMERGENCY DEBATES

GOVERNMENT ORDERS

Government Business

No. 4 — The Leader of the Government in the House of Commons — Proceedings on Bill C-2, An Act to provide further support in response to COVID-19 (first time debated)

Length of speeches, pursuant to Standing Order 43:

The Prime Minister, the Leader of the Opposition, the minister moving the motion and the member replying immediately after the minister — unlimited time and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

All other members — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

2:00 p.m.

STATEMENTS BY MEMBERS

Length of statements — one minute maximum.

2:15 p.m. (not later than)

ORAL QUESTIONS

3:00 p.m.

BUSINESS OF THE HOUSE — Weekly Statement

GOVERNMENT ORDERS

Government Business

Resuming debate interrupted at 2:00 p.m.

6:30 p.m.

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

Divided into three periods of 10 minutes maximum:

Member raising the question — four minutes maximum.

Minister or parliamentary secretary replying — four minutes maximum.

Member's reply — one minute maximum.

Minister or parliamentary secretary's second reply — one minute maximum.

7:00 p.m.

ADJOURNMENT OF THE HOUSE

Ordre projeté des travaux

(sujet à changement sans préavis)

Le jeudi 16 décembre 2021

10 heures

AFFAIRES COURANTES :

Dépôt de documents
Dépôt de projets de loi émanant du gouvernement
Déclarations de ministres
Présentation de rapports de délégations interparlementaires
Présentation de rapports de comités
Dépôt de projets de loi émanant des députés
Première lecture des projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat
Motions
Présentation de pétitions (*maximum de 15 minutes*)
Questions inscrites au Feuilleton

DEMANDES DE DÉBATS D'URGENCE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Affaires émanant du gouvernement

N^o 4 — Le leader du gouvernement à la Chambre des communes — Délibérations sur le projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19 (commencement du débat)

Durée des discours, conformément à l'article 43 du Règlement :

Le premier ministre, le chef de l'opposition, le ministre qui propose la motion et le député répliquant immédiatement après le ministre — aucune limite et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Tous les autres députés — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

14 heures

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Durée des déclarations — maximum d'une minute.

14 h 15 (au plus tard)

QUESTIONS ORALES

15 heures

TRAVAUX DE LA CHAMBRE — Déclaration hebdomadaire

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Affaires émanant du gouvernement

Reprise du débat interrompu à 14 heures.

18 h 30

DÉBAT D'AJOURNEMENT

Temps divisé en trois périodes d'une durée maximale de 10 minutes :

Député qui soulève la question — maximum de quatre minutes.

Ministre ou secrétaire parlementaire qui donne la réplique — maximum de quatre minutes.

Réplique du député — maximum d'une minute.

Seconde réplique du ministre ou du secrétaire parlementaire — maximum d'une minute.

19 heures

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE